



Ensemble
Réalisons votre
Avenir

BAREME HONORAIRES

ERA MP IMMOBILIER
26 avenue Franklin Roosevelt
77290 MITRY MORY

f Transactions Immobilières (à la charge du vendeur)

◇ de 1 € à 100 000 €	10 000 € TTC
◇ de 100 001 € à 150 000 €	10 % TTC
◇ de 150 001 € à 250 000 €	8 % TTC
◇ de 250 001 € à 350 000 €	6 % TTC
◇ au dessus de 350 001 €	5 % TTC

Dans le cadre où au moins l'une des parties est un professionnel de l'immobilier ou assimilés (Marchands de biens, Promoteurs, Maître d'ouvrage d'un projet immobilier...)

◇ de 1 € à 200 000 €	17 % TTC
◇ de 200 001 € à 300 000 €	14 % TTC
◇ au dessus de 300 001 €	12 % TTC
f Fond de Commerce	23 % TTC
f Terrain à bâtir	13 % TTC
f Location	

Habitations :

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20% à la charge du locataire :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10 €/m²

- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 €/m²

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20% à la charge du bailleur :

- honoraires d'entremise et de négociation : 2 €/m²

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10 €/m²

- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 €/m²

En application de la loi ALUR du 27 mars 2014 et du décret du 15 septembre 2014.

Barème applicable à partir du 1^{er} avril 2017

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

Agence non séquestre